



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 106
2^e Trimestre 2013

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Le Mot du Maire

Les habitants du centre du village de Nivolas ont connu une difficulté sur leurs chaudières et chauffe-eau, liée à une surpression sur le réseau d'eau. Cela nous amène à apporter des explications concernant cet incident et au delà à expliquer le mode d'organisation du service de l'eau et de l'assainissement sur la commune et sur l'ensemble du territoire de la CAPI.

Depuis quelques mois, il a été constaté des fuites importantes sur le réseau de distribution de l'eau potable qui font baisser d'une façon très importante le rendement du réseau. Alors que nous étions arrivés, avec des recherches de fuites à amener le rendement du réseau à plus de 75%, celui-ci est retombé à moins de 45%. Autrement dit, nous achetons de l'eau qui se perd dans la nappe.

La Régie de la CAPI a déjà localisé et est intervenu sur des fuites au carrefour du Carre et chemin de la Poudrière. Toutefois, trois fuites importantes demeurent. Elles ont été cernées, mais pas complètement localisées. Il reste à trouver leur emplacement précis afin de pouvoir remédier au problème. L'une est rue de l'Hôtel de Ville, près de la rue Diderot, l'autre est au droit du rond point de la Maison Blanche. Dans le second cas, on peut penser que les convois exceptionnels qui passent sur la RD 1085 sont à l'origine du problème. La troisième se situe sur le bouclage entre le quartier de Boussieu et le quartier de Ruffieu.

Venons au problème de surpression. Comme chaque année, la Régie des eaux doit procéder à la désinfection des réservoirs. Pour cela, les réservoirs sont vidés, l'un après l'autre pour procéder au nettoyage et à la désinfection. Le lundi 13 mai a été programmé le nettoyage du réservoir de Branton qui alimente 70% de la commune. Mais, en raison des fuites importantes, il n'était pas possible de fonctionner uniquement sur le réservoir de Vermelle,

le réseau a donc été branché en direct sur les pompes du Vernay créant une surpression que les abonnés pourvus d'un réducteur de pression n'ont pas vue, mais qui a entraîné l'ouverture des vannes de sécurité des chaudières et chauffe-eau chez les abonnés qui en étaient dépourvus. La CAPI a demandé aux abonnés qui ont eu des dégâts de faire une déclaration à leur assurance avec un double à la Régie qui a également fait une déclaration à son assurance.

Quelques mots maintenant sur l'organisation du service de l'eau et de l'assainissement sur la CAPI. La CAPI gère, en régie directe l'eau sur cinq communes et l'assainissement sur neuf communes. Sur les autres communes de l'Est du territoire (autour de Bourgoin-Jallieu) le service est délégué à la SDEI (filiale de la Lyonnaise des Eaux) et sur l'Ouest (ex Ville-Nouvelle) à la SEMIDAO une Société d'Économie Mixte de gestion publique. La Régie qui a pris la suite de services gérés directement par les communes avec du personnel communal, a dû structurer une équipe à la fois administrative et technique afin de prendre en charge le fonctionnement du service. La montée en charge s'est faite progressivement. L'équipe est désormais au complet.

Découlant de ces services organisés au niveau communal, au moment du transfert à la CAPI, il y avait autant de tarifs que de communes. La démarche décidée a donc été d'harmoniser progressivement, entre toutes les communes, les montants reversés à la CAPI pour entretenir les réseaux.

Le prix de l'eau aujourd'hui se décompose entre trois grandes parties que les abonnés retrouvent sur leur facture. Un prix au mètre cube de l'eau potable (production de l'eau, distribution, aménagement et entretien du réseau), un prix au mètre cube de l'assainissement (entretien des réseaux de collecte des eaux usées,

traitement dans les stations d'épuration) et des taxes alimentant l'Agence de l'eau qui est chargée du suivi de la qualité des eaux superficielles et profondes. C'est la partie « traitement » qui impacte le plus le prix de l'eau, car la reconstruction de la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu où sont traitées les eaux usées de la commune (près de 40 millions d'euros) et l'extension de celle de Traffeyère, qui traite les eaux de l'Ouest du territoire (15 millions d'euros) sont un poids énorme mais indispensable pour rendre à la rivière une eau de bonne qualité.

Parmi les projets de la CAPI concernant la commune, je voudrais citer la modification de l'alimentation en eau potable du haut du village. Depuis des années, les abonnés des Curtets, en particulier, ont des difficultés sur les appareils avec des dépôts importants de calcaire, car l'eau de la Rosière qui les alimente est très dure et de plus elle précipite en cours de distribution déposant du calcaire en petits grains blancs dans les compteurs, machines à laver, chauffe-eau etc... De plus, de par la modification des cultures sur le plateau des Eparres, on retrouve aujourd'hui des herbicides qui parfois dépassent les normes. La CAPI a donc programmé des travaux importants, d'un montant de l'ordre de 700 000 euros qui permettront d'alimenter tout le village avec les eaux du Vernay. Une première tranche est programmée cette année. Elle portera sur la rénovation du réservoir de Vermelle ainsi que de toutes ses installations de pompage. Une seconde tranche est prévue pour 2014 pour remettre en service et rénover la station de pompage des Ravineaux qui remontera l'eau du Vernay jusqu'au réservoir de la Rosière. On peut donc rassurer les abonnés du haut de Nivolas qui disposeront dès l'an prochain d'une eau de bonne qualité qui ne bouchera plus leurs robinets.

Michel Rival

Fête de la Commune ~ Samedi 6 juillet:

Concours de pétanque
Repas champêtre
Bal Populaire
Feu d'artifice musical

Vote des taux d'imposition 2013 : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux de 1%. Le taux de la Taxe d'Habitation passe de 5,89 à 5,95% pour une moyenne nationale de 23,83%. Le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 15,02 à 15,17%, pour une moyenne nationale de 20,04%. Le taux de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 47,78 à 48,26% pour une moyenne nationale de 48,79%.

Budget Primitif 2013 : La section de fonctionnement est équilibrée à 2 107 911,62 € en recettes et en dépenses, en reprenant 391 367,62 € d'excédent de l'exercice antérieur. Elle permet d'effectuer un prélèvement de 546 433,00 € pour alimenter la section d'investissement. La section d'investissement est équilibrée à 998 215,79 € en recettes et en dépenses. Elle reprend le déficit antérieur pour un montant de 323 045,79 €. Elle permet d'inscrire 492 000,00 € de dépenses nouvelles en voiries, travaux de bâtiments, mises en conformité de bâtiments, achat d'un terrain pour les services techniques, divers matériels etc... Le budget est adopté à l'unanimité.

Vote des subventions 2013 : Les subventions aux associations de la commune pour un montant total de 15 370,00 € et aux organismes de formation ou d'intérêt général pour un montant de 1 827,00 € sont adoptées à l'unanimité.

Centre de Loisirs : Décision d'ouvrir le Centre de Loisirs en juillet, du 8 Juillet au 2 Août 2013. Les tarifs sont fixés à la semaine en fonction du quotient familial :

	Allocataires CAF	autres
de 0 à 279€	21,00€	41,00€
de 280 à 556€	31,50€	51,50€
de 557 à 712€	43,00€	63,00€
de 713 à 913€	54,00€	74,00€
de 914 à 1184€	66,00€	86,00€
de 1185 à 1300€	78,50€	98,50€
supérieur ou égal à 1301€	84,00€	104,00€
enfants hors commune	89,00€	109,00€

Deuxième tranche de travaux de la rue du Stade : L'entreprise Eiffage, la mieux disante est retenue pour un montant de travaux de 30 330,86 € TTC.

Classement déclassé des voiries : La proposition du cabinet Abaque est retenue. La mission portera sur les Prairies de Ruffieu, le Lotissement des Chaumes, la ZAE des Chaumes, l'Allée de Montcizet, l'avenue des Mûriers, Le lotissement des cèdres, la Pointière, le Chemin des Ravineaux, l'Allée de la Soie.

La Banque Postale : Le Conseil Municipal est informé que désormais, la Poste bénéficie d'une conseillère financière à temps plein qui propose les offres complètes de la Banque Postale aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Convention avec les Francas : Décision de reconduire la convention pour la gestion des personnels temporaires du Centre de Loisirs de juillet.

Suppression de postes : Un poste d'adjoint technique de 2ème classe (réussite à examen), un poste d'adjoint d'animation (Changement de cadre d'emplois), un poste d'agent de maîtrise à 18h00 (passage à temps complet), un poste de rédacteur à 28h (passage à 31h30).

Projet de Relais d'Assistantes Maternelles : Un accord sera donné à la CAPI pour démarrer l'étude de la mise en place d'un RAM sur les communes du Val d'Agny.

TVA sur les logements sociaux : Le taux de TVA sur la construction de logement sociaux va passer à 10%. Un vœu est adopté pour appuyer le texte des offices d'HLM qui demande le retour à la TVA à 5% au vu des objectifs de logement à construire pour répondre au nombre croissant de personnes mal logées.

Déclarations préalables :
Christophe Lotti : parcelle AE 473 en zone Ua au PLU pour construction d'une piscine de 32m².
Anne-Sophie Lotti : parcelle AE 473 en zone Ua au PLU pour une extension de 14m² à la maison d'habitation.

Marie-Térèse Armanet : parcelle C35 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgs au PPR pour aménagement d'une chambre et d'une salle de bains ainsi qu'une transformation d'une porte en fenêtre.

Serge Pilloix : Parcelles AB 735-737 en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, pour construction d'un garage de 36,50m² attenant à la maison d'habitation.

Ludovic Fréchet : Parcelle AB 710 en zone Ub au PLU, blanc, bleu bv et rouge RV au PPR, pour construction d'un garage double de 34,50m² attenant à la maison.

Menuiserie BPA : parcelle AB 243 en zone Ui au PLU, pour pose d'une enseigne en bordure de la RD 1085.

Certificat d'Urbanisme :
Jean-Paul Durand : parcelle C 268, en zone Nc au PLU, bleu au PPR (Bv - Bg). CU opérationnel pour construction d'une maison individuelle de 160m².

Autorisation de travaux :
Commune de Nivolas-Vermelle : Mise en conformité du rez de chaussée du Foyer Municipal pour accessibilité des handicapés.

Permis de construire :
Loïc Botella - Anaïs Fontaine : parcelles AH 122 - 123, en zone Ua au PLU, blanc et bleu BgI au PPR pour réhabilitation d'une grange en T3.

SCI Genevay : parcelles AB 804 - 806 en zone Ui au PLU. PC modificatif pour modification de certaines ouvertures et du sens du faitage.

Murat Ozmen : Parcelle AC5p en zone AUbOA4 au PLU, bleu BgI au PPR pour construction d'une maison individuelle.

Rando semi-nocturne

Samedi 28 septembre à 18h - Salle des Fêtes

Don du sang

Mardi 23 juillet de 16h45 à 19h15

A la Salle des Fêtes

Forum des Associations

Samedi 7 septembre de 10h à 13h - Au Foyer

Rapport du Commissaire enquêteur sur la modification du PLU :

La modification portait sur le règlement de la zone AU_i, pour l'harmoniser avec le règlement de la zone U_i, sur l'autorisation des piscines et annexes dans la zone N_c, sur l'harmonisation de la hauteur des clôtures, sur le repérage de maisons en zone N, classée N_h, sur la rectification d'un report du PPR. Le Commissaire enquêteur émet un avis favorable au projet de modification n°1 du PLU. Il recommande de rajouter dans les zones AU_i, la possibilité d'accueillir également des activités de service et de porter en zone U_i et AU_i, la hauteur des clôtures à 1,80m. Le Conseil Municipal adopte les recommandations proposées. D'autre part, les demandes individuelles qui ne concernaient pas la modification seront conservées pour la prochaine révision.

Approbation de la modification numéro un du PLU : Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la modification n°1 du PLU de la commune.

Rythmes scolaires : Suite aux différentes réunions, prise en compte des demandes des parents et des enseignants ne souhaitant pas l'augmentation de la pause méridienne et l'instauration de la demi-journée supplémentaire le mercredi matin. Une réunion sera organisée avec les enseignants pour examiner la faisabilité de l'horaire 9h00-12h00, 14h00-16h15. Puis avec les parents élus au conseil d'école et les associations concernées.

Projet de sentier de découverte nature : Un projet d'aménagement des sentiers existants dans le bois Porcher sera mis à l'étude, pour identifier des arbres intéressants et aménager une mare pédagogique. Contact

sera pris avec l'animateur environnement du Conseil Général pour finaliser le projet ainsi qu'avec l'ONF.

Matériel pour les services techniques :

Après l'achat du tracteur équipé pour le déneigement validation de la décision de l'équiper, d'une balayeuse, d'un montant de 12480€ HT et d'une citerne d'arrosage équipée d'un dispositif à haute pression d'un montant de 13156€HT.

Chauffage du gymnase : Le chauffage du hall d'entrée et du logement du gardien est obsolète et très coûteux en fonctionnement. Validation du choix présenté au dernier conseil d'équiper ces deux surfaces de panneaux rayonnants à ondes longues permettant un meilleur rendement, pour un montant de 14 324,07€ par la Société Verelec.

Panneau d'information lumineux :

Validation de la proposition de la Société Lumiplan pour un panneau Fenix Premium Graphique pour un montant de 8 990€. Le conseil décide d'opter pour une liaison GPRS pour la transmission des données.

Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe : Suite à progression à l'ancienneté d'un agent.

Mise en place d'un RAM itinérant par la CAPI : Une réflexion sera menée avec le service petite enfance pour déterminer le local le plus adapté à l'activité.

Passage de la Bibliothèque à la CAPI : Une rencontre a eu lieu avec la bibliothécaire et les responsables de la CAPI. Attente de la précision des conditions de ce transfert.

Parking de covoiturage : validation de la proposition de réaliser ce parking en

provisoire avec des aménagements sommaires afin de tester le besoin.

Mission de gestion partagée de l'énergie de l'AGEDEN (Association pour une Gestion durable de l'Énergie) :

La commune est retenue pour tester cette mission qui consiste à rechercher les économies à réaliser sur les dépenses de combustibles, d'électricité, de carburants et d'eau dans les différents équipements communaux.

Etude de ruissellement du Bassin de l'Agy :

Cette étude est mise en place par le Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre, dans le cadre du Contrat de Rivière. Paul Bonnaire et Roger Dolin sont désignés pour participer au Comité de Pilotage de l'Étude. Michel Rival y participe au titre du SMABB.

Formation GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) :

Une formation pour les personnels de la cuisine est prévue avec Mme Nathalie Massit diététicienne, afin de mettre en application les normes du GEMRCN. Décision d'achat du logiciel de contrôle des menus.

Fixation du nombre de délégués au Conseil Communautaire de la CAPI :

La loi permet de disposer de 60 délégués répartis entre les communes selon la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne. Les sièges supplémentaires prévus à l'article L 5211-6-11 du CGCT seront répartis entre les 20 communes les moins peuplées selon la répartition proportionnelle au plus fort reste.

Jurés d'assises : Le Conseil Municipal a procédé par tirage au sort à la désignation de six électrices et électeurs de plus de 23 ans. Ces jurés seront soumis à la cour d'Appel de Grenoble.

Mots Croisés n°106 (sol. p. 14)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2								■		■
3		■	■	■		■				
4										
5						■				
6					■				■	
7			■		■					
8							■			
9								■		
10								■		

Horizontalement

- 1/ Esthète - travaux d'écolier
- 2/ Strophe de neuf vers
- 3/ Début de cours
Petits socles éclatés
- 4/ Équitables
- 5/ De la gare ou du port
Allure équestre
- 6/ Fleuve africain - Diode
- 7/ Un peu aromatisé
Existera
- 8/ Pièces satiriques - Cardinal
- 9/ Débauchée
Blancs du poète
- 10/ Ont perdu leur éclat
Réfléchi

Verticalement

- 1/ fait commerce d'objets d'art
- 2/ Réchauffa Cléopâtre
Se transformerait
- 3/ Dit à un ami - Pigeon ramier
- 4/ On la sépare du bon grain
Couleur chevaline
- 5/ Tels des harengs
(A) sans avoir bu ni mangé
- 6/ Symbole d'un métal blanc
Lettres de soldat
- 7/ Essences de l'être - Préposition
- 8/ Iliens italiens
- 9/ Perplexité, surtout écrit ainsi
Passages
- 10/ Renvoyée chez elle

Dissolution du SIVOM des cantons de Bourgoin-Jallieu : Le Conseil Municipal accepte la dissolution du Sivom et la répartition des biens selon les mêmes critères que les cotisations, soit 50% au prorata de la population et 50% au titre du potentiel fiscal.

Réforme des rythmes scolaires : Le Conseil Municipal fait le point des réunions qui se sont déjà tenues. Il ressort de la discussion avec les enseignants qu'on pourrait aller vers les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, le mercredi de 9h00 à 12h00. Deux nouvelles réunions se tiendront, une première avec les parents d'élèves et une seconde avec les associations sportives et culturelles de la commune.

Rapport de l' élu mandataire de Sara : La commune est actionnaire de la Société Publique Locale d'Aménagement SARA (Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes). Les comptes rendus d'activité et financier ont été étudiés dans les instances de SARA (Conseil d'Administration et Assemblée Spéciale). Le Conseil Municipal approuve le rapport de l' élu mandataire.

Schéma de mutualisation de la CAPI : Suite à l'adoption de ce schéma portant sur des actions qui n'ont pas été transférées à la CAPI, mais que les communes peuvent mettre en place avec celle-ci pour répondre à des besoins communs, le Conseil Municipal prend connaissance des actions prévues (Service de remplacement mutualisé, Hygiène-sécurité, Serveur informatique, expertise juridique, achat public, gestion des Ressources Humaines, Système d'Information Géographique, Observatoire territorial des besoins, Cuisine Centrale, activités péri-scolaires, Conseiller en Economie Partagée pour maîtrise de l'énergie. Une prochaine séance sera consacrée au choix des actions sur lesquelles le Conseil Municipal se positionnera.

Changement des menuiseries de la Salle des Fêtes : afin d'améliorer la performance

thermique du bâtiment, l'ensemble des menuiseries seront remplacées par des menuiseries aluminium. Cela permettra également de mettre les ouvertures aux normes handicapés. L'entreprise Personnaz est retenue pour un montant de 57 927,09€. Cette intervention bénéficiera d'une subvention du Conseil Général de l'Isère.

Exposition d'art contemporain : Dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, une action est prévue sur cinq communes, dont Nivolas-Vermelle avec un cofinancement CDDRA, CAPI, commune. La commune accueillera Danielle Stéphane, du 8 novembre 2013 au 12 janvier 2014, à la Bibliothèque. Ses œuvres porteront sur l'écriture, le dessin et la création de vêtements.

Subvention à la MFR de Chaumont : d'un montant de 48€ pour la scolarisation d'un élève de la commune.

Pacte financier et fiscal : Le pacte financier est un accord local portant sur le partage des ressources en vue de la réalisation du projet de territoire. Le pacte financier et fiscal portera sur trois thèmes : la répartition de la dotation de péréquation horizontale, la taxe foncière des entreprises créées sur les zones communautaires et les fonds de concours. Sur les deux premiers points, il est proposé de répartir les fonds à 70% à la CAPI sur le développement des projets de territoires et 30% aux communes. Pour les fonds de concours, il sera mis en place un comité de pilotage chargé d'élaborer les critères d'éligibilité, la détermination d'une enveloppe annuelle etc... Le Conseil Municipal approuve les critères du pacte financier et fiscal.

Décision modificative numéro 1 : Elle prévoit une augmentation des recettes de fonctionnement de 8 030,00€ au chapitre des impôts et taxes répartis en dépenses de fonctionnement : 870,00€ en charges à caractère général, 850,00€ en charges de personnel et 6 310,00€ en virement à la section d'investissement. Ce virement permet

une augmentation de 1 310,00€ au chapitre du restaurant scolaire et de 5 000,00€ en divers matériel, en dépenses d'investissement.

Adhésion de Chateaufvillain à la CAPI : l'arrêté préfectoral est pris et prévoit l'adhésion de Chateaufvillain au 1er janvier 2014.

Accueil de Loisirs : La dernière semaine du Centre Aéré est à cheval sur juillet et Août. Afin de permettre aux familles de s'inscrire en juillet sans s'inscrire pour Août, pour la dernière semaine, l'inscription à la journée sera acceptée.

Déclarations préalables :

Daniel Drogoul : parcelle AC 299 en zone Ub au PLU pour construction d'une pergola de 6x2,90m

Manuel Da Cruz : parcelle AD 48 en zone Ua au PLU, pour création d'une ouverture donnant sur le parking public. Refus de cette ouverture qui demande de reculer les places de stationnement.

Huseyin Yilmaz : parcelle AB 177 en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour pose d'une piscine hors-sol.

André Terrones : parcelle AD 432 en zone Ub au PLU, blanc, rouge RC et bleu Bc au PPR pour construction d'un abri de jardin.

Christian Fraioli : parcelle C317 en zone Ub au PLU, blanc et rouge RC au PPR pour construction d'un abri de jardin.

Certificat d'Urbanisme :

SCP Abrial Van-Seggelen : parcelle AE 577 en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR. C.U. informatif.

Permis de construire :

Alexis De Monte : parcelle AH 123, lot A et B en zone UA au PLU pour transfert du permis de la SCI Arcoterre à M. et Mme Taibaoui.

Permis d'aménager :

André Levrat et Robert Levrat : parcelles C29-294p et AE 572p-573p, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour réalisation d'un lotissement de 4 lots constructibles.

Gala de fin d'année de Judo
Vendredi 28 juin soir - au gymnase

SPECTACLE DE FIN DE SAISON DE L'ATELIER THÉÂTRE
Lundi 24 Juin à 20h30 - à la Salle des Fêtes



Les canards barbotent dans les flaques du stade.

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h
levée du courrier : 15 h
 le samedi : 9h -12h
levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
 mercredi : 14h - 18h
 jeudi : 16h - 18h
 samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
 Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle

Bureaux ouverts au public
 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73
 Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
 Véronique Fiel
 Véronique Reynaud
 L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol
 Philippe Kieffer
 Alex Leygnier
 Marie-Thérèse Resseguier
 PAPATHEDOROU Symeon
 L'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharud L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraïl Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Rappel : lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990 stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante:

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique: on ne doit pas gêner ses voisins.

Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses:

- 1/ Evitez de faire des feux journaliers.
- 2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.
- 3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.
- 4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.
- 5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolos-Vermelle, Ruy et Chateavillain sont à votre disposition.

Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolos-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence.

Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

Les Nouvelles du Village

Pour une nature propre

L'opération « nettoyage de printemps » semble devoir trouver un second souffle au niveau de la commune. En effet une quinzaine seulement de participants avec des abords de certains chemins particulièrement sales. Autrement dit, on a encore besoin de travailler sur le civisme de tout un chacun afin d'améliorer la situation.

Si les chemins de randonnées sont restés propres depuis la dernière édition du nettoyage

de printemps, de même que les bois et les rives des ruisseaux où on ne rencontre plus de dépôts sauvages de monstres et autres machines à laver, en revanche, tous les chemins accessibles en voiture, les routes départementales connaissent une explosion de déchets. Mégots de cigarettes, bouteilles de vin ou de sodas, canettes de bière, cartons de sandwiches ou de pizzas, on pourrait presque dresser le menu de ceux qui



mangent en voiture et jettent les déchets par la fenêtre. Il serait si simple de garder ses déchets dans la voiture et de le

mettre à la poubelle en arrivant ! Espérons que cet appel au civisme sera entendu.

Rénovation de la végétation de la Place

Les plantations de la Place du Centre Commercial n'avaient pas été renouvelées depuis l'origine dans les années 80.

Les arbustes étaient en bien mauvais état, ce qui avait valu une remarque de la commission de fleurissement de la région. Il a donc été décidé de procéder à l'arrachage des arbustes qui en plus avaient été très malmenés par les grands froids de l'hiver 2011-2012. Après une réflexion avec les membres des la commission environnement et les services techniques, des principes d'aménagements ont été retenus. Et dès cette deuxième partie du mois de mars, les employés communaux sont à pied d'œuvre pour réaliser ces nouvelles plantations.

Nous les avons saisis en train de réaliser un mur de pierres sèches qui cassera la monotonie du talus montant au centre commercial.



Convivialité à la fête des mères



A l'invitation de la municipalité, un nombre toujours important de mamans de la commune se retrouvent pour passer une agréable soirée ensemble. Sur des thèmes d'égalité et de place des femmes dans la société, Michel Rival prononçait quelques mots de bienvenue avant que les adjoints n'offrent à chacune une rose et qu'on se retrouve dans des discussions animées, un verre à la main.

EXPOSITION « PARFUMS D'ÉGYPTÉ » du 8 juin au 21 juillet 2013 - à l'Eglise de Vermelle

Une journée d'amitié avec les retraités



A l'invitation de la Municipalité et du CCAS, une bonne centaine de retraités avaient répondu présents pour passer une excellente journée entre amis. Dès l'apéritif, on se retrouvait autour des tables tout au plaisir de bavarder, d'échanger des nouvelles et pour les nouveaux venus, de faire connaissance avec les uns ou les autres. Michel Rival, le Maire, dans un court mot de bienvenue souhaitait à chacun de passer un agréable moment avant qu'on ne fasse honneur à un excellent menu préparé par «Ke c'est bon». Mais le moment le plus attendu était celui où les talents purent s'exprimer à travers des chants souvent repris par l'ensemble des convives ou des histoires les plus variées, de quoi faire oublier le froid qui s'était installé à l'extérieur.



Aménagement de la rue du Stade

Les travaux avaient été calés pendant les vacances de printemps. Quelques jours de soleil ont permis de préparer le fond de forme et de tirer les enrobés. Le mauvais temps a étalé le chantier dans le temps. «L'objectif est de sécuriser les entrées sorties des écoles. On a bien vu avec les travaux, les parents se garant sur la place, les mouvements des voitures étaient dans tous les sens, au milieu des enfants qui se déplacent à pied. Sur la rue du stade, il sera possible de se garer un peu plus longtemps pour ceux qui accompagnent les enfants jusqu'à l'école. Mais il sera également possible de les déposer sur le trottoir le long du stade, afin que les enfants rentrent seuls à l'école, puisqu'ils n'auront pas de rue à traverser.» précise le Maire, Michel Rival.



Récapitulatif des manifestations

Kermesse des écoles du Village

Samedi 22 juin spectacle au gymnase
Repas champêtre jeux de kermesse

Spectacle de fin de saison de l'Atelier Théâtre

Lundi 24 Juin à 20h30 à la Salle des Fêtes

Kermesse de l'Ecole de Bousieu

Vendredi 28 Juin à partir de 18h - Jeux de kermesse, repas, exposition

Gala de fin d'année de Judo

Vendredi 28 juin soir au gymnase

Centre Aéré - (Accueil de Loisirs)

du 8 juillet au 2 août 2013 pour les enfants de 6 à 13ans
(Renseignements et inscriptions en Mairie)

« Parfums d'Egypte »

Exposition à l'Eglise de Vermelle - Du 8 juin au 21 juillet 2013

Fête d'été

Samedi 6 juillet : Concours de pétanque - Repas champêtre
Bal Populaire - Feu d'artifice

Don du sang

Mardi 23 juillet de 16h45 à 19h15 - A la Salle des Fêtes

Forum des Associations

Samedi 7 septembre de 10h00 à 13h00 - Au Foyer

Rando semi-nocturne

Samedi 28 septembre à 18h00 - Salle des Fêtes

19 mars, cérémonie officielle



Pour la première fois, depuis cinquante ans, la cérémonie organisée pour marquer l'anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie revêtait un caractère officiel. En effet, la loi reconnaît désormais le 19 mars

comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après lecture du message de la FNACA, par Jean Badin, Président du Comité de Nivolas et environs, Michel Rival le Maire donnait lecture du message de Kader Arif, Ministre en charge des Anciens Combattants.

N'ignorant rien des polémiques autour de cette date, le ministre affirme : «Plus de 50 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée

qui doit être recherchée. Respect, solidarité, rassemblement, telle est la perspective dans laquelle doivent se placer les acteurs et témoins de cette période, et l'ensemble des français avec eux.»



Cérémonie du 8 mai : le ministre souligne le rôle de la Résistance

Lors de la cérémonie organisée par la municipalité et les anciens combattants, Michel Rival, le Maire donnait lecture du Message de Kader Arif, Ministre chargé des anciens combattants. En voici quelques extraits : «Ainsi s'achevait une tragédie, qui, pour la France, avait commencé cinq ans plus tôt, par la défaite de son armée, se poursuivant par une avilissante occupation : collaboration, humiliation, déportation, extermination...

Pourtant, dès 1940, certains refusèrent l'inacceptable, auprès du général de Gaulle à Londres, formant les forces françaises libres, ou au sein de la Résistance Intérieure...

Ces combattants venus de tous horizons s'associèrent progressivement en réseaux, pour mener des actions de diverses natures,



communication clandestine, sabotage, aide aux fugitifs et notamment aux enfants juifs persécutés. L'unificateur de cette Résistance, Jean Moulin, créa le Comité National de la Résistance, dont il présida la première réunion le 27 mai 1943.

Parallèlement, la formation de maquis constitua un échelon supplémentaire dans la lutte contre l'ennemi, contribuant à la réussite des débarquements et à la libération du territoire national.»

Michel Rival invitait à observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont lutté contre le fascisme.

Restauration d'un mur de l'église de Vermelle

La sacristie de l'église de Vermelle est une pièce très agréable avec ses murs blanchis à la chaux et son mobilier restauré par l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle. Elle est donc régulièrement utilisée, lors des expositions comme salle annexe permettant de mettre en valeur les œuvres de plus petite dimension. Toutefois, depuis quelques années, les enduits intérieurs craquelèrent, car le mur extérieur, bâti en pierres grossièrement appareillées avait été colmaté au ciment, empêchant les murs

de respirer. L'humidité ne pouvant pas s'évacuer par l'extérieur le faisait vers l'intérieur. L'enduit intérieur de la sacristie a donc été refait à la chaux, et pour corriger le problème, il a été fait appel à l'Association Pour la Restauration des Remparts de Crémieu, une association d'insertion, spécialisée dans les murs en pierres sèches et les techniques à l'ancienne. Les parties colmatées en ciment ont donc été purgées pour refaire les joints, à la chaux, un matériau qui laissera respirer le mur.



La chronique de Guy Hyver

«Oyez, oyez braves gens, dormez en paix, tout va bien et nous veillons sur vous !». Ainsi s'exprimaient au Moyen Âge dans les rues des villes et villages de notre bonne France les guetteurs armés de hallebardes et de flambeaux. Ils étaient chargés la nuit de rassurer la population pour que chaque citoyen puisse profiter du sommeil du juste. Cette touchante attention n'empêchait pas les bandits, les vide-goussets, les malfrats, et autres catégories d'aigrefins de tous poils de commettre leurs forfaits comme si de rien n'était. Croyez-vous que de nos jours les choses aient radicalement changé ? Pas vraiment ! Les hallebardes ont été remplacées par l'arme de dissuasion nucléaire bien plus efficace, et les flambeaux par des télécommandes électroniques qui d'un simple « bip » mettent en marche la fée «télévision». La petite lucarne magique s'éclaire, et nous permet de voir et d'écouter à toute heure du jour et de la nuit grâce aux chaînes d'information continue les discours rassurants de nos «guetteurs» modernes. On les appelle maintenant «des Présidents» ou autres dirigeants, mais le principe reste le même. Ils s'évertuent en permanence, non seulement la nuit, mais aussi 24 heures sur 24 à nous inonder de paroles pour nous faire croire que tout va bien. Concédonns leur, qu'à l'extrême limite, et du bout des lèvres, si on les pousse dans leurs derniers retranchements, ils consentent à mettre les choses au futur en disant «que tout ira mieux demain...» on connaît la suite !

Il en est ainsi depuis quelques décennies, les «guetteurs» passent, se succèdent, prétendent tous détenir la formule magique pour redresser le pays et les choses vont de mal en pis. Le Français lui dans tout ça, à la manière de sœur Anne ne peut que surveiller l'horizon et demander à son voisin qui fait le même constat que lui : «voisin mon bon voisin, ne vois tu rien venir ?», et son voisin de lui répondre : «je ne vois que le chômage qui prospère et le pouvoir d'achat qui galère».

Pendant qu'on nous rassure, des «aigrefins» des temps modernes continuent à se remplir les poches dans une mondialisation folle où personne ne maîtrise plus rien, sauf bien sûr ceux qui ont tout intérêt à ce que les choses continuent en l'état. Mais pendant qu'on nous rassure, les «affaires», pour les appeler pudiquement ainsi, fleurissent en se multipliant à l'infini. Un ministre du budget de la République ment effrontément devant la représentation



nationale, et dément avoir «planqué» son argent en Suisse via Singapour (à moins que ce ne soit l'inverse, mais peu importe l'essentiel n'est pas là !). Puis, il avoue piteusement plus tard devant les preuves qui s'accumulent que c'était pourtant bien vrai. Un simple moment d'égarement selon lui, ce n'était pas si grave, la faute à «pas de chance» en quelque sorte, chacun appréciera !... Pourtant, d'après certains banquiers suisses dont la discrétion est pourtant légendaire, ce cas serait loin d'être unique en France. Dans les milieux politiques économiques des arts et du spectacle, il ne serait que l'arbre qui cache la forêt, à suivre !...

Un autre ancien guetteur de la République se fait «piquer» (encore la faute à «pas de chance»), les doigts dans le pot de confiture d'une sombre affaire de financement illégal de campagne électorale et de virements suspects sur un de ses comptes bancaires. Pas de quoi fouetter un chat, ce n'était affirme-t-il que le produit d'une vente de tableaux signés d'un (presque) illustre inconnu mort depuis longtemps qui soudainement avait vu ses œuvres se négocier au moins dix fois au prix de leurs valeurs. Il paraît que le (presque) illustre inconnu s'est retourné dans sa tombe en apprenant sa soudaine notoriété. Il songe même à se faire réincarner pour profiter un peu du pactole. Bien entendu, cette dernière information est très difficile à vérifier, au moins aussi difficile que la véritable origine des virements suspects ou que le chemin emprunté par l'argent des comptes en Suisse transitant par Singapour.

Il faut bien le reconnaître, ceux qui ont choisi de consacrer leur vie à la justice pour faire éclater en toutes circonstances la vérité dans ce genre d'affaires ont bien du mérite, ils n'ont vraiment pas un métier facile !... Leur seule satisfaction est de ne pas trop craindre le chômage pour leur propre compte, car au train où vont les «magouilles» ils risquent d'avoir encore du «boulot» pour longtemps !!!

Nos guetteurs ont beau nous rassurer jour et nuit, des «choses» effroyables et inadmissibles se passent dans le monde. On peut même penser qu'elles sont plus ou moins directement liées à leur incapacité commune à vouloir (ou à pouvoir) changer les choses. Ainsi, dernièrement au Bangladesh, une usine de confection textile construite «de bric et de broc» s'effondre sur le malheureux personnel, bilan : plus d'un millier de morts. Cette catastrophe n'est qu'une fois de plus probablement due à la faute à «pas de



chance», et uniquement la faute à «pas de chance». En faisant de l'humour très noir et très déplacé, on pourrait même se réjouir de penser que sans les sacro-saintes délocalisations, cela aurait pu se produire chez nous. Pas possible me direz-vous, ces «pauvres bougres» eux travaillaient dans des conditions ignobles, sans aucune sécurité, avec une protection sociale inexistante pour à peine trente euros par mois. Vous n'y pensez pas mon bon monsieur, on ne verrait pas ça en France, c'est impossible. Par contre, ce qui est possible et même indéniable, c'est que les «pauvres bougres» en question travaillaient pour des grandes marques occidentales de vêtements. Vous savez ces grandes marques qui ne sont pas très regardantes sur les conditions de travail mises en place par leurs sous-traitants pourvu qu'ils leurs fournissent des marchandises à des prix défiant toute concurrence. Ces grandes marques qui après avoir apposé leur logo sur le vêtement, nous le vendent, car nous en sommes friands, comme s'il avait été fabriqué chez nous, c'est à dire quatre ou cinq fois le salaire mensuel d'un «pauvre bougre». Pourtant le «pauvre bougre» en question l'a fabriqué en une heure. Cherchez l'erreur ! Vous me direz qu'il y a bien entendu le prix de la matière première (fabriquée par d'autres «pauvres bougres»), le prix du transport (car il faut aller les chercher loin ces «pauvres bougres») et autres frais annexes, mais il y a surtout d'énormes bénéfices dont les traces se perdent dans les méandres et les arcanes de la grosse finance internationale. Pourtant le sort de ces «pauvres bougres» nous importe peu, nous n'avons plus de travail. Eux en ont hérité de ce travail, alors qu'ils se débrouillent pour ne plus être traités comme des esclaves, après tout c'est leur affaire. Quant à nous, nous sommes trop heureux de trouver sans aucun problème des «fringues» de marque. Bien sûr, nous estimons parfois ces «fringues» un peu chères, mais comme chacun le sait, pour être belle ou beau et à la mode, il faut souffrir et faire quelques sacrifices, même du côté du porte-monnaie !... Alors, où est le problème dans l'histoire ? Chacun semble y trouver son compte. La catastrophe du Bangladesh n'est qu'un dommage collatéral du «système». Des milliers d'autres «pauvres bougres» vont se présenter et proposer leurs services pour remplacer dans les mêmes conditions ceux qui sont restés sous les décombres. C'est leur destin, la faute à «pas de chance», uniquement la faute à «pas de chance» pour ces «pauvres bougres» !... Le reste n'est qu'une interprétation hasardeuse de la vérité avec une bonne dose de mauvaise foi.

Voilà ce qu'il faut se dire en retournant se coucher avec nos œillères, l'âme légère, puisque de toute façon les guetteurs de la République veillent sur nous et nous disent que tout va bien ! Oyez, Oyez braves gens, dormez-en paix !

Tenez ! C'est comme ces médicaments qui font scandale, et qui étaient pourtant sur le marché uniquement pour nous procurer du bien être et guérir nos maladies. N'allez surtout pas penser que c'était pour autre chose comme par exemple faire des profits colossaux. Ce serait pure calomnie. Tant pis si on soupçonne ce médicament d'avoir fait passer de vie à trépas des centaines de gens. Tant pis si des centaines d'autres utilisateurs ont développé de graves effets secondaires se transformant en maladie incurable. Tant pis pour les effets désastreux sur la santé de milliers de gens. Est-ce parce qu'un richissime vieux monsieur avait peur de mourir pauvre et a multiplié les turpitudes pour augmenter toujours plus sa fortune ? Est-ce à cause des carences des autorités sanitaires de notre pays ? Vous n'y pensez pas ! La faute à «pas de chance», uniquement la faute à «pas de chance» !

Il faudra bien pourtant qu'un jour on la débusque cette chose immonde, informe, visqueuse, flasque et insaisissable qui s'appelle «pas de chance» et qui semble être la cause de tous nos maux. Il faudra bien qu'elle sorte du bois, il faudra bien qu'on puisse mettre un nom et un visage sur chaque métastase ramifiée de cette toile gigantesque. Alors, peut-être, commencerons-nous ce jour là à redevenir maître de notre destin ! Imaginez qu'un jour, vous «bipiez» inconsciemment sur votre télécommande et que sur votre petite lucarne magique apparaisse notre président. Imaginez qu'il vous tienne ce discours : «Oyez, oyez braves gens, ça y est, nous avons vaincu notre pire ennemi : l'ignoble «pas de chance», toute la toile a été mise hors d'état de nuire. Nous avons désormais retrouvé les clés de contact et le volant du camion France. Nous allons vous conduire maintenant vers la politique et l'économie que vous avez voulu majoritairement exprimer lors des élections, ce n'est qu'une question de temps. Dormez en paix braves gens, nous veillons sur vous».

On peut toujours rêver ! Oyez, oyez braves gens de Nivolas, dormez en paix, faites de beaux rêves et bonnes vacances. Après ce printemps pourri par la faute à «pas de chance» cela fera le plus grand bien à tous.

Guy HYVER



Le marché du samedi s'est étoffé

Avec la venue sur le marché de plusieurs producteurs, le marché a pris une nouvelle dimension donnant satisfaction à une clientèle à la recherche de produits dont on connaît l'origine. Une démarche qui favorise les circuits courts, car cela permet aux agriculteurs de valoriser leurs produits en direct.

Patrick Vial : Avec son banc de primeur, c'est le généraliste du marché puisqu'on trouve auprès de lui fruits et légumes de saison. C'est aussi le plus ancien, puisqu'il vient au marché de Nivolas depuis sa création et qu'il a tenu longtemps seul ou presque, sans se décourager. C'est un vrai professionnel du fruit et légumes et sa longue expérience lui permet de proposer des produits sélectionnés.



A certaines périodes de l'année, il propose également des plants de fleurs.

La Ferme de Vermelle : Si les nivolsiens sont allés de tous temps s'approvisionner à la ferme de Vermelle, tout particulièrement en lait et en fromages, Jérémy Goyet a su passer à la vitesse supérieure. Après une formation dans le maraichage, il s'est lancé dans une production de légumes de plein-champ et de serre. Sa formation comportant également une partie axée sur la vente directe, il s'est orienté vers les marchés, répondant ainsi à la demande de produits de la ferme. On trouve donc auprès de lui essentiellement des légumes de saison complétés à certains moments par des fruits proposés par un de ses collègues qui a fait la même démarche que lui sur Beurepaire.



Les produits régionaux : S'il n'est pas producteur lui-même, Rui Da Silva, de Treppey a su s'entourer de producteurs de qualité. D'abord en miels et produits de la ruche venant d'apiculteurs du nord-Isère ou de la Provence afin de varier les qualités de miel. On trouve également de la propolis, des pains d'épices de fabrication artisanale, des savons à la propolis et pour faire plaisir, des paniers d'assortiments de miels et de produits de la ruche. Il propose également des confitures artisanales, des meringues et à la belle saison des jus de pommes venant juste d'être pressées.



La chèvrerie du Raffour : Mickaël Morel s'est également lancé voilà tout juste un an dans l'élevage des chèvres afin de se spécialiser dans le fromage. Sa formation portant sur l'élevage, c'est lui qui s'occupe des biquettes, son épouse s'attachant à réussir des fromages d'une égale qualité. 46 chèvres allaitantes composent actuellement le troupeau qui devrait s'étoffer rapidement car il a gardé 27 chevrettes de cette année afin de mieux répondre à la demande. En effet, entre les marchés et la vente directe à la chèvrerie, il lui arrive souvent de manquer la vente. Un signe qui ne trompe pas, car les dauphinois sont amateurs de fromage de chèvre et ne s'en laissent pas conter en la matière.



L'agneau des forêts : Pascaline et Jean-Paul Orjollet se sont spécialisés depuis longtemps dans la production d'agneaux. La ferme produit tout ce qui est utile à l'élevage des agneaux qui ne mangent que des céréales et de l'herbe de Châtonnay. Pas étonnant que cela donne une viande très goûteuse, différente des celles des agneaux qui viennent de l'autre bout de la planète. Entre la production des fourrages, l'élevage et la vente directe, la ferme de Pascaline et Jean-Paul Orjollet assure la totalité de la chaîne, sans intermédiaire. Elle propose sur les marchés et directement à la ferme de la viande au détail et différents produits transformés (pâtés, saucissons secs, saucissons à cuire, merguez etc...). Elle peut aussi fournir des agneaux entiers à la demande pour ceux qui veulent faire un méchoui. L'abattage, la découpe, les différentes fabrications et la mise sous vide sont réalisés par des professionnels de la viande, dans le respect des normes actuelles.



Kermesse des écoles du Village

Samedi 22 juin spectacle - au gymnase - Repas champêtre - Jeux de kermesse

Une centenaire à la Maison de l'Espérance

Lorsque les Petites Sœurs des Maternités Catholiques de Bourgoin-Jallieu finissent leur carrière à la Clinique Saint Vincent de Paul, elles ne quittent pas pour autant la congrégation, elles rejoignent le lieu de vie de Nivolas-Vermelle où elles peuvent goûter un repos mérité, dans une ambiance d'entraide sécurisante.

Sœur Anne-Marie Moine, originaire de Bourgoin-Jallieu où ses parents avaient un atelier de bonneterie vient d'y fêter ses 100 ans, entourée de sa famille et des petites sœurs venant des différents sites de la congrégation, Cambrai, Aix en Provence, Paris et bien sûr Bourgoin-Jallieu.

C'est dans cette ville que Marie-Thérèse Moine, après des études d'infirmière, rejoint en 1936 la congrégation fondée en 1930

par Marie-Louise Lantelme pour permettre aux ouvrières qui à l'époque accouchaient à la maison, d'accoucher dans une vraie clinique avec des conditions sanitaires optimales.

Avoir mis au monde tant de petits nord-Isérois, a donné à celle qui était devenue Sœur Anne-Marie, un caractère réaliste et joyeux, très attentive aux autres. Un caractère qui fait d'elle une centenaire très entourée à la Maison de l'Espérance.

Tour à tour son neveu, Pierre et Michel Rival, le Maire, souhaitèrent à la récipiendaire une belle continuation avant que Mère



Marie-Thomas aidée de Sœur Marie-Nathalie ne dressent un portrait plein d'humour de sœur Anne-Marie, dont l'œil pétillait à l'évocation de ces souvenirs.

Les quatre vingt dix printemps de Régina

Native de Biol, installée à Nivolas-Vermelle depuis de nombreuses années, Régina Rabilloud est restée une vraie boute-en-train. Ses quatre vingt dix printemps n'ont pas pris une ride et quand elle se retrouve dans un groupe, elle ne manque pas de pousser la chansonnette. «Les roses» sa préférée est toujours réclamée par l'assistance avant de passer à la danse, car quand on a bon pied bon œil, on peut encore se permettre la valse ou le tango et même esquisser quelques pas de cha-cha-cha. Entourée par toute sa famille Régina a tourné avec le sourire ses quatre vingt dix printemps.



Don du sang, une collecte trop faible

Est-ce le soleil printanier qui avait incité à la promenade ou la proximité de la collecte de Bourgoin-Jallieu qui connaît toujours un très grand succès, toujours est-il que la dernière collecte de la commune a été plus faible que celle de la même période de l'année dernière.

«42 donateurs, dont trois nouveaux se sont présentés, nous sommes un peu déçus, car cela fait suite à une campagne menée par l'Etablissement Français du Sang pour montrer que les besoins ne sont pas couverts, tout particulièrement

à l'approche de l'été, où on constate toujours une augmentation des besoins. Nous donnons donc rendez-vous à la collecte de Juillet qui revêt elle aussi une très grande importance», précise la présidente, Janine Gallin-Martel



Gâteau pommes-noisettes

Ingrédients :

4 belles pommes épluchées, égrappées et coupées en dés
300g de sucre
2 gros œufs ou 3 petits
150ml de lait
125ml d'huile
250g de farine
1 sachet de levure chimique
2 cuillerées à café de vanille
2 cuillerées à café de cannelle en poudre
2 pincées de sel
150g de noisettes concassées grossièrement

Mettre dans un saladier les dés de pommes et le sucre. Faire sauter le mélange pour répartir le sucre.

Dans un autre récipient, travailler au racloir les œufs, le lait, l'huile, puis toutes les poudres. Ajouter les pommes, le sucre et les noisettes. Bien mélanger le tout. Faire cuire dans un moule beurré, à 180°, environ une heure. Démouler chaud, délicatement. On peut remplacer les noisettes par des noix ou des amandes, les pommes par des poires. On peut aussi napper ce gâteau de chocolat.



La Banque Postale : une vraie banque avec des services diversifiés



Créée en 2006 à partir du réseau des bureaux de Poste, la Banque Postale a élargi petit à petit la palette des services bancaires proposés tout en conservant la tradition de la Poste : sérieux, conseil et ouverture à tous, même aux plus petits comptes.

Depuis quelques jours, la Poste a décidé d'affecter au Bureau de Nivolas-Vermelle une conseillère financière à temps complet, ce qui permet d'offrir aux particuliers, comme aux entreprises ou aux collectivités la totalité des services bancaires. Nous avons rencontré Catherine Gaudray qui assume désormais cette fonction et qui nous explique les services que propose la Banque Postale :

«En direction des particuliers : l'ouverture et le suivi d'un

compte-courant ainsi que la domiciliation des salaires ou des prestations diverses. Également l'ouverture des différents comptes d'épargne, livret A, livret d'épargne populaire, Assurance vie, Plan d'Épargne Logement, etc...

Si ces différents comptes sont des services traditionnels de la Poste, aujourd'hui, la Conseillère Financière est là pour partir des projets de chacun, de rechercher les placements les meilleurs ou de trouver le plan de financement adapté pour réaliser un projet personnel.

En effet désormais, la Banque Postale propose des crédits à la consommation et des prêts à l'immobilier avec des taux très compétitifs, mais de plus, fidèle à sa mission de conseil, elle

mène une étude approfondie du dossier afin de ne pas mettre l'emprunteur en difficulté.

La Banque Postale a également une palette de propositions dans le domaine des assurances et de la prévoyance.

Assurances : auto, maison, responsabilité civile, protection juridique, mutuelle santé avec une étude globale du budget assurances.

Prévoyance : décès, invalidité, dépendance, accidents de la vie, contrats obsèques.

Et en plus de ces services qu'on trouve dans la majorité des banques, la Banque Postale propose également :

Le permis à 1€ par jour, autrement dit un crédit permettant de financer son permis de conduire jusqu'à une hauteur de 1200€ avec des remboursements de 30€ par mois.

La Poste Mobile : une offre de téléphonie mobile de la Poste, avec différents forfaits pour tous les budgets.»

La Banque Postale propose donc désormais un service bancaire

complet, sur place, sans avoir à aller à Bourgoin-Jallieu. Pour les entreprises et les collectivités, la Conseillère peut vous mettre en relation avec une des plateformes spécialisées.

La Conseillère Financière est présente tous les jours, mais il est prudent de prendre rendez-vous.

Catherine Gaudray
Conseillère Financière de la Banque Postale

Place du 8 Mai 1945
38300 Nivolas-Vermelle

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que 2 samedis sur 3.

Tel 04 37 06 54 71 (réponse dans les 24h00 à une demande laissée sur le répondeur)

Adresse mail :
catherine.gaudray@labanquepostale.fr



Ne perdons pas la boule

Avec le retour des beaux jours, dans leur environnement Les boulistes reprennent un nouvel élan dans leur activité Et pour tout le monde c'est un grand rassemblement Regroupant les gens de tout âge en toute convivialité.

Pour savoir s'il s'agit d'un sport ou d'un simple loisir Chacun a son avis sur cette activité devenue planétaire Qui concerne tous ceux qui veulent y prendre plaisir En évoluant dans une excellente ambiance populaire.

Étant à Nivolas le produit d'une fabrication locale (1) La boule en bois cloutée animait toute compétition Bien avant d'être remplacée par la boule intégrale Et avant aussi que la pétanque n'arrive dans la région.

Qui n'a pas un jour, avec les boules pratiqué un jeu Au cours d'une réunion amicale ou au sein d'une foule Considérant que le résultat final importe peu Mais pour dame Fanny, ne pas...perdre la boule.

(1) Nivolas-Vermelle était réputée pour ses fabriques de boules en bois cloutées. L'atelier le plus important était la maison Chevrol, mais il y avait aussi la maison Gaillard à Curtet et sans doute quelques autres disparues depuis longtemps.

Concours de boules à Nivolas

A Nivolas, le grand concours de boules annuel avait toujours lieu, soit au mois de mai, soit au mois de juin et attirait beaucoup de monde. La grande place était complètement occupée par les tracés de 12 jeux qu'elle contenait. En plus de traçage réglementaire, l'installation de lourdes planches pour la séparation et la protection des jeux nécessitait un travail considérable pour préparer ce tournoi.

Henri Robert.



Un concours de boules en 1960. Sur la photo prise par Henri Robert, alors correspondant du « Progrès », les anciens reconnaîtront : Ambroise Couchois, Alexandre Brissaud, Constant Guillaud, Courju. Au fond : Marcel Bron, Gaby Joly.

Jean Louis Gallin-Martel officier de l'ordre du Mérite Agricole

Jean-Louis Gallin-Martel, c'est toute une vie professionnelle consacrée à l'agriculture, au développement des techniques agricoles et surtout aux groupements de vente des produits agricoles pour faire valoir les droits des agriculteurs et leur assurer des prix rémunérateurs du travail de la terre.



Originaire de Passins et Nivolsien d'adoption il est depuis 1998 directeur général de la société AOP-BRM basée en Avignon. Après un début de carrière à la Coopérative Agricole La Dauphinoise à Bourgoin-Jallieu où il a pu faire ses premières armes, il s'oriente vers les fruits et vers la vallée du Rhône, puis, avec ses amis producteurs de noix du Grésivaudan, il crée et dirige Alp'cerneaux, basée à Nivolas-Vermelle qui va lui valoir plusieurs distinctions pour son huile de noix et notamment à deux reprises, la médaille de bronze du Salon de l'Agriculture à Paris. Puis retour vers les fruits et nomination au poste de

directeur économique des fruits et légumes de la région Paca et après la fusion Paca-Languedoc Roussillon - Rhône-Alpes, il devient directeur général de l'AOP-BRM.

Déjà nommé chevalier de cet ordre en 2008, il revenait à Martine Robert, Vice-Présidente du Crédit Agricole Alpes Provence de lui accrocher les insignes l'élevant au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole, au cours d'une cérémonie où le récipiendaire retraçait avec précision et humour cette longue carrière au service de l'agriculture.

Des morilles à foison !



Avec l'alternance de pluie et soleil, les sous-bois présentent un biotope idéal pour les morilles. Ainsi Florent, Damien et Christophe ont ramené une belle cueillette qui sur la balance a accusé 14,980kg, autant dire 15 kg. De quoi faire une omelette digne de Pantagruel.

Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

MOXON BOIS

MOXON Bois se structure et ouvre un Show-Room dédié à la décoration intérieure en bois et aux parquets

Voici maintenant près de 8 ans que la Société MOXON, groupe familial australien, professionnel du bois depuis 1903, s'est installée sur le site de l'ancienne Scierie Rabatel pour créer sa plateforme d'approvisionnement en bois européens. Dans notre article TUN de Décembre 2007 (TUN N°85), son Directeur Général Christophe CHAVANCY nous révélait son souhait de développer localement les activités de fabrication, de vente de produits dérivés du bois et ouvrir son activité aux particuliers. Ce projet s'est concrétisé puisque en Avril 2011, MOXON Bois devient accessible aux particuliers et est très orienté sur les bois d'aménagements extérieurs (**lames terrasses, dalles bois, rondins, piquets, traverses paysagères...**). Le fort développement de l'entreprise a poussé ce chef d'entreprise, dynamique et passionné par son métier, à étendre la gamme de produits professionnels et ainsi proposer **des parquets en bois massifs, parquets contre collés, lambris, bardage, bois de menuiserie**. Un Show-Room dédié aux aménagements intérieurs en bois et aux parquets a été réalisé pour le grand public, ainsi qu'un tout nouveau site internet www.moxon.fr

Pour assurer ces diverses activités, Christophe CHAVANCY a aussi renforcé son équipe : de 4 collaborateurs en décembre 2007, elle est maintenant de 10, ce qui souligne la forte dynamique de cette entreprise, dont on peut être fier en ces temps moroses. Nous souhaitons à toute l'équipe Moxon une bonne continuation.

MOXON Bois : 41 rue du Bas Vermelle à Nivolas-Vermelle

Tel. 04 74 19 05 43 - Fax : 04 74 28 14 25

Site internet : www.moxon.fr - Email : moxoneurope@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30



LA PHARMACIE DE NIVOLAS DÉMÉNAGE !



Depuis le 04 juin 2013, Laure Mélin et son équipe de la Pharmacie de Nivolas vous accueillent dans leurs nouveaux locaux situés dorénavant à l'adresse suivante :

**PHARMACIE DE NIVOLAS
2812 RD 1085**

38300 NIVOLAS -VERMELLE

Les coordonnées téléphoniques et les horaires d'ouverture restent inchangés. Tel. 04.74.27.94.09 - Fax. 04.74.27.62.76 Email : pharmaciemelin@offisecure.com Horaires d'ouvertures : lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Les associations culturelles

Une exposition éclatante



Pour sa 35^{ème} édition, l'exposition de peinture organisée en commun par l'ALEP Arts et culture et la Municipalité a montré un extraordinaire dynamisme.

Christian Belzung, animateur de l'atelier peinture, comme Graziella Bertola, la Présidente de l'Association confirmaient que ce succès tient à l'originalité de la démarche de l'ALEP : faire de ce salon un lieu de rencontre où les anciens aiment revenir, et où les nouveaux talents ne se voient opposer aucun barrage à l'entrée.

Cette année, tout particulièrement, nombre de peintres ont présenté des démarches

innovantes et des recherches qui sortent des sentiers battus. Somme toute, un salon très coloré, plein de joie qui a attiré une foule nombreuse dès le samedi après-midi, pour le vernissage.

Un accrochage très sensible a bien mis en valeur les différentes œuvres présentées.

Tour à tour, Graziella Bertola, Michel Rival, le Maire et Joëlle Huillier, Députée de l'Isère, ont pu féliciter les peintres pour la qualité de leurs œuvres et en particulier les femmes



qui représentaient les deux tiers des exposants.

Andrée Barbier, Daniel Vallin et Colette Mallein remettaient les prix du salon : le Prix d'excellence à Jean Proton, le Prix de la Municipalité à Suzie Bruyas, Le Prix Georges Savary à Armand-Bonnet Casson, le prix « Coup de cœur » à Isabelle Groussol.

A l'issue de l'exposition les prix du public ont été attribué à André Gadoud (1^{er} prix), Robert Nivon (2^{ème} prix) et Violaine Damon (Prix du jeune public).



L'ALEP sur les traces de l'Art Brut

Dans le cadre de ses activités culturelles, l'ALEP Arts et Culture propose chaque année une sortie pour aller à la rencontre d'artistes connus ou moins connus. L'an dernier, c'était au Palais Idéal du Facteur Cheval que les amis de l'association avaient pris la dimension de ces formes d'expression qui sortent des sentiers battus, avec des artistes qui ne se considèrent pas comme tels, mais qui explorent parfois pendant toute une vie, les mêmes pistes de la création. En prolongement de cette visite, tout naturellement la présidente, Graziella Bertola, avait proposé cette année la visite du musée d'Art Brut de Lausanne, un musée mis en place par Jean Dubuffet qui lui a

offert sa collection de plus de 5000 œuvres. Une collection que le musée a décuplée au fil des années et qui présente aujourd'hui la première collection d'Art Brut au monde. Une proposition qui a connu un beau succès

puisque plus de cinquante personnes ont pu découvrir les richesses de ce musée pas comme les autres. Les participants ont tous souhaité la reconduction de cette initiative.



De la calligraphie à la Genèse

Les saisons de Vermelle s'ouvrent par une exposition d'un genre très particulier puisque Raphaëlle Monique Papillon associe dans sa démarche à la fois la méditation du yoga et le travail sur les caractères de l'écriture hébraïque pour donner à voir son interprétation de la Genèse, au sens biblique du terme.

Calames en main, l'artiste, en expliquant sa démarche de calligraphe a su tenir en haleine, pendant plus d'une heure et demie le public nombreux qui remplissait l'église de Vermelle, malgré le froid de ce samedi pluvieux.

En effet, chacune des lettres de l'alphabet hébreu, ancêtre des alphabets grecs et latin lui a inspiré un épisode de la Genèse depuis le big bang initial, l'apparition de la lumière qui chasse les ténèbres jusqu'au shalom, la paix, le repos du 7^{ème} jour. La paix avec soi-même, car Monique Papillon n'évacue pas tout son cheminement de yogi et pour elle le bouillonnement primitif de nos sens, le «Tohu-bohu» est le point de départ du dépassement



de soi pour aller vers un équilibre traduisant la maîtrise de la pensée et des affects.

Dans cette exposition, elle excelle particulièrement dans la représentation idéographique de ces caractères hébraïques qu'elle organise dans des motifs où le sens des mots vient dialoguer avec la forme des lettres.



Harpes et violon pour un concert exceptionnel à Vermelle

Le plus, constitué par le duo Isabelle Lalire à la harpe et Armand Guiglion au violon, a sans conteste constitué la partie la plus enthousiasmante du concert donné par l'ensemble des harpes de la Tour dans la vieille église de Vermelle.

Armand Guiglion, avec un carrière de près de quarante ans de violon solo et de concertiste dans les orchestres les plus réputés, avait répondu à l'invitation d'Isabelle Lalire, professeure de harpe qui n'est autre que sa fille, pour l'accompagner dans un concert qui a soulevé l'enthousiasme du public très nombreux qui remplissait l'église.

Malgré le froid, les sons endiablés d'une czardas russe eurent tôt fait de réchauffer les cœurs, prêts à accueillir la ballade irlandaise toute en délicatesse sous les doigts d'Isabelle Lalire, avant de finir en apothéose avec la rêverie de Thais.

En première partie, le groupe des Harpes de la Tour, constitué avec une dizaine des élèves d'Isabelle Lalire avait interprété des pièces de Vivaldi, Pachelbel et Mozart avant de finir sur une Bossa Nova bien en accord avec les timbres des harpes celtiques.



Une formule renouvelée pour l'apéro lecture

L'apéro lecture qui met un point final chaque année aux ateliers d'écriture de la Bibliothèque a revêtu cette année une forme un peu différente. En effet deux parties bien distinctes en

constituaient le programme, avec bien sûr, l'apéro entre les deux qui permet d'échanger librement, un verre à la main. Si la seconde partie présentait des textes courts, où la forme

dialogue avec le fond, la première partie était bâtie différemment. Le groupe avait composé une saga à la manière des romans photos, sur des rencontres insolites, souvent pleines de poésie, avant de se tourner vers le club photo « Noir d'Argent ». Mais pas question de se lancer dans une illustration linéaire des histoires, c'est un véritable dialogue qui s'est instauré entre le groupe d'écriture et les photographes, un dialogue entre les textes et les photos. Un dialogue qui



s'annonce prometteur puisque les deux groupes ont décidé de se rencontrer à nouveau pour construire de nouvelles histoires et explorer de nouvelles pistes d'écriture et d'expressions croisées.



Entre ciel et terre

Si le titre choisi pour sa nouvelle exposition ne reprend pas explicitement le thème du bleu, qu'on se rassure, le bleu indéfinissable sur lequel Isabelle Groussol mène ses recherches depuis plusieurs mois est bien présent dans une grande majorité de ses toiles. Ce bleu est en effet très particulier, et l'artiste l'utilise pour soutenir sa démarche de recherche de la lumière, tout particulièrement dans ce qui peut apparaître comme les arcades d'un cloître

ou d'une grotte qui reviennent d'un manière insistante hanter ses dernières toiles.

Sa technique très gestuelle et très rapide nous transmet une émotion, une impression sensible, allant vers l'abstraction, mais en gardant des éléments qui permettent à l'œil de retrouver ses repères. Une démarche qui donne une unité à une œuvre maîtrisée, acquise grâce au travail incessant de l'artiste.



Lors du vernissage, avec son sens inné de la formule, sa simplicité et son contact direct avec chacun, Isabelle Groussol

ne manquait pas de faire partager sa démarche dans son travail de création.

Scrapbooking non stop

Il semble que ceux ou celles qui ont touché au scrapbooking ont envie d'aller de plus en plus loin dans l'exploration des modes d'expression. C'est pourquoi

Christiane Hawadier propose une journée complète où chacun arrive avec sa moisson de photos de famille ou de voyage afin de travailler sans être bousculé,



sur des idées de mise en scène, de mise en valeur de ses trésors personnels.

La salle du club des retraités se prêtant admirablement à l'activité, la journée non stop, ménageant une petite pause autour d'un repas convivial,

aucun des participants ne vit arriver l'heure de se séparer, en se promettant de se retrouver. Rappelons que l'atelier se déroule habituellement en deux séances, l'une l'après-midi et l'autre en soirée, deux jeudis par mois.

Les femmes des copains : du rire grinçant



A la manière de Feydeau, qui à la fin du XIX^{ème} siècle mettait en scène les travers du couple bourgeois, Michel Belletante à travers un choix de textes beaucoup plus contemporains nous interroge sur les relations à quatre quand des potes, sûrs de leur amitié se retrouvent dans des situations embarrassantes vis à vis de leurs épouses réciproques. Sait-il ?

Ne sait-il pas ? Faut-il le dire ? Tous les ressorts des situations de quiproquos sont sollicités pour le rire, mais un rire qui parfois se crispe au vu du regard sans concession sur la vie de chacun. La mise en scène en différents tableaux bien rythmés, incluant une chanson de Brassens et «les femmes de nos potes» de «chanson plus bifluorée»

en fait un spectacle bien choisi par le Théâtre du Vellein pour une de ses séances hors les murs. Un dispositif intéressant, permettait de transformer la salle des fêtes en un espace aux multiples facettes mettant en valeur les commentaires, les scènes jouées, les vidéos, les chansons, pour un spectacle total. La Capi hors les murs, a donc bien tapé dans le mille.



Soirée country de haute tenue



Les amoureux de la danse en ligne qui avaient répondu à l'invitation de Country Star, le club de country de la commune n'ont pas regretté leur soirée. En effet, dans le cadre familial de la salle des fêtes, dont le style se prête bien à l'aménagement en un saloon un peu rétro, les musiciens de Tennessee Stud ont su créer une ambiance agréable.

En effet, pas de morceaux rocky très clinquants, mais au contraire des interprétations toute en finesse qui ont permis à chacun de passer une soirée de vraie détente. Au cours d'un bref mot d'accueil, Nathalie Rivoire et Stéphane Bénard présentaient l'orchestre d'origine nord-Iséroise avant d'inviter l'assemblée aux prochaines soirées du Club.



Concert aux Tillieuls

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	T	I	S	T	E		T	D
2	N	E	U	V	A	I	N		D	
3	T			R	U		T	S	E	E
4	I	M	P	A	R	T	I	A	U	X
5	Q	U	A	I	S		T	R	O	T
6	U	E	L	E		L	E	D		R
7	A	R	O		J		S	E	R	A
8	I	A	M	B	E	S		S	U	D
9	R	I	B	A	U	D	E		E	E
10	E	T	E	I	N	T	S		S	E

Kermesse de l'Ecole de Boussieu

Vendredi 28 Juin à partir de 18h00 - Jeux de kermesse, repas, exposition

Les associations sportives

Rando et VTT



efforts pour organiser cette manifestation. Après des passages en crêtes battues par les rafales, les participants avaient plaisir à se retrouver dans le fond des combes et des vallées. Un repas chaud attendait les participants à l'arrivée. Tout en dégustant la choucroute, ceux-ci échangeaient sur l'intérêt des circuits et la qualité du balisage.



Le vent violent qui balayait la campagne a certes découragé un certain nombre d'amateurs de la marche ou du VTT de participer à la randonnée des saveurs. Malgré cette météo exécrable, pouvoir afficher près de 400 participants est un beau succès à mettre à l'actif de l'Espoir Gymnique et du Sou des Ecoles qui avaient unis leurs



Tous au golf

Pour le premier jour de cette grande manifestation nationale qui dure plus d'une semaine et dont le but est de faire découvrir le golf, l'initiation prévue par l'Amicale des Golfeurs de Nivolas-Vermelle et environs a été quelque peu perturbée par

la pluie. En effet, les torrents déversés le matin n'ont même pas permis d'accéder au practice. Fort heureusement, malgré quelques gouttes, l'après-midi a été plus clément et une bonne dizaine de néophytes ont pu tester leur aptitude au swing



et au vu des progrès, on peut même être sûr que quelques uns ont attrapé le virus et reprendront le chemin du practice de la rue du Vernay ou du golf de l'Isle-d'Abeau. Satisfait de cette participation nombreuse, Marc Chavanne, le Président de l'amicale, entouré

de membres chevronnés qui ont transmis une toute petite partie de leur savoir, ne manqua pas d'inviter tous ceux qui voudraient découvrir ce sport le plus pratiqué au monde, à prendre la descente pour venir rencontrer ce groupe d'amis très accueillant.

280 jeunes gymnastes au Concours Ufolep

Pas moins de 20 clubs engagés, 30 jeunes compétiteurs le matin, plus de 250 l'après-midi et cela sans un couac et sans aucun retard, on peut dire que l'organisation de l'équipe départementale de l'UFOLEP, épaulée à la logistique par l'équipe de l'Espoir Gymnique Nivolas a été en tous points parfaite.

Les jeunes étaient inscrits pour montrer leurs compétences dans douze ateliers représentatifs des exercices exécutés dans les différents niveaux A, B ou C selon les âges et les résultats des gymnastes. Une grande majorité des jeunes a réussi son parcours et certains ont même réussi les trois niveaux au cours de ce seul concours, leur permettant d'accéder dès l'an prochain au niveau supérieur.



Concours départemental à Echirolles



C'est à Echirolles que s'est déroulé le concours départemental des Mini-Enchaînement de l'Isère, en gymnastique. L'EGN était représenté avec trois équipes engagées (2 féminines et 1 masculine). Toutes les trois sont revenues avec un bon classement. Le matin d'abord, l'équipe 7/10 ans entraînée par Sandrine Michel Dit Charlemagne et Joakim Galifet a terminé seconde sur un plateau de 10 équipes ! L'après midi, c'était au tour de l'équipe entraînée par Anne-Sophie Charoud et Sonia Ailloud de se classer 4^{ème} sur 10 dans un plateau très relevé. Pour terminer, les masculins 7/10 ans entraînés par Eric Clavel, quant à eux se classés 3^{ème}.



Club Sportif Nivolaaisien

LOTO BIEN SUIVI DU CSN

Le loto du Club Sportif Nivolaaisien est réputé pour la qualité de ses lots, aussi, plus d'une heure avant l'ouverture des portes, la foule se pressait déjà pour être bien placée.

Une salle bien aménagée, où tout le monde voyait bien, des tirages clairs menés rondement par Nathalie et David Balmonet, tous les éléments étaient réunis pour donner satisfaction à plus de six cents joueurs attentifs. Les joueuses de toutes les équipes féminines



étaient disponibles pour proposer gâteaux, crêpes et petite restauration qui connurent un succès mérité.

DES VACANCES TOUT FOOT

Pas moins de 45 jeunes de 7 à 14 ans se sont retrouvés pour la semaine au stade des Mûriers, dans l'objectif de parfaire leurs techniques de foot et aussi de passer d'excellents moments entre copains.

Avec un programme mis au point par Marianne Chollier, Marjorie Odet, Dylan Rahis, Jessica Lambert et Anthony Balmonet, ils ont pu pratiquer du foot, mais également s'initier à d'autres sports collectifs ainsi qu'à des activités plus ludiques. Le point central de la journée, après une séance de retour au calme était sans conteste un solide repas préparé par M. Carret Bonhomme, le traiteur local.



LES FILLES ONT RÉPONDU PRÉSENTES

Organisée par le CSN en collaboration avec la Ligue Rhône Alpes de Football et le District de l'Isère, la première journée d'animation Pass foot destinée à faire connaître le foot aux jeunes filles de 6 à 13 ans a connu un franc succès. Pas moins d'une vingtaine de jeunes ont participé à cette animation menée de main de maître par une équipe associant plusieurs

joueuses de l'équipe féminine qui évolue en Nationale D2 autour de leur entraîneur Maxime Clain. Cela permettra de mettre sur pied pour la saison prochaine des équipes féminines dans pratiquement toutes les classes d'âge. Une deuxième journée est programmée pour le samedi 22 juin, de 10h00 à 12h00 au Stade des Mûriers.



UN JEU DE MAILLOTS POUR LE CSN

Animation cette fin de semaine au bar PMU de la commune autour de M. et Mme Ferreira pour la remise aux seniors garçons d'un jeu de maillots offert par le PMU. Marie-Pierre Ecuier, Vice Présidente du Club, ainsi que Serge Deboulle et

Ruben Pereira respectivement entraîneurs des équipes seniors du Club Sportif Nivolaaisien étaient là, en présence de Michel Rival, le Maire, afin de remercier les sympathiques propriétaires du bar pour leur soutien au sport local.



A LA MÉMOIRE DE MICHEL GARNIER ET DE GUY ACCOLAS

Pour honorer la mémoire de ces deux dirigeants du club de foot disparus la même année, le CSN organise un challenge à l'intention des différentes équipes du club. Cette année c'était un plateau réservé aux U10 et U11 qui profitant d'une belle journée de printemps a connu un succès remarquable puisque 15 équipes ont été engagées.

En début d'après-midi, une délégation du CSN accompagnée du Maire, Michel Rival et de l'adjoint aux sports, Louis Aubert, s'est rendue au cimetière avec Monique la compagne de Michel Garnier afin de déposer une composition florale



sur la tombe de ce dernier. Paul Bonnaire, conseiller Municipal et ancien président du CSN commandait la minute de silence. La même composition avait été expédiée à Cluys où repose Guy Accolas.

VIDE GRENIER DU CSN

Devant le succès de la manifestation de l'an dernier, le CSN avait décidé de reconduire cette année son vide grenier.

Le public a répondu présent profitant du soleil enfin revenu pour venir flâner à la recherche de la bonne occasion.



Une belle saison pour le TCNV



Avec plus de 80 adhérents pour cette saison 2012-2013, le TCNV avait décidé d'axer ses actions sur l'accueil et la formation.

Ainsi, grâce à l'aide apportée par la mairie, la buvette du Tennis a fait peau neuve et peut désormais accueillir les joueurs dans de meilleures conditions.

Le club a aussi pu diversifier ses actions en proposant dès la rentrée des cours tous niveaux (jeunes et adultes), ouvrir un cours de mini-tennis (dès 5 ans), ainsi qu'un stage de perfectionnement lors des vacances de mars.

Les belles performances des trois équipes (une dame et deux messieurs), confirment l'engagement du club dans la compétition.

Le TCNV s'est aussi doté d'un site internet (tennisnivolos.blogspot.com) relayant les informations de la vie du club. Le TCNV a clôturé sa saison sportive par deux rendez-



vous : la Fête du tennis le 8 juin pour les plus jeunes et les rencontres tie-break le 16 juin pour les adultes.

Nous invitons tous les passionnés de la balle jaune à nous retrouver lors du forum des associations en septembre.

Au tennis on sait aussi manier le pinceau

Depuis l'installation du Club Sportif Nivolésien au Stade des Mûriers, la buvette du Stade Municipal était nettement sous occupée. Elle servait essentiellement à ranger le matériel d'entraînement ainsi qu'à deux ou trois occasions dans l'année. Aussi, le Tennis Club de Nivolos s'était petit à petit installé, car la buvette jouxte les courts et depuis la réfection de ces derniers, les habitués de la balle jaune s'y retrouvent beaucoup plus souvent. Aussi, après une

rencontre entre le CSN et le TCN, à l'initiative de la Mairie, il a été trouvé une solution pour le rangement du matériel du CSN et le Tennis pouvait donc s'installer dans la buvette. A l'initiative de Cécile Hubert, la Présidente, chacun s'est retrouvé armé de pinces et de rouleaux afin de donner un coup de jeune à la buvette. Une plaque de cuisson, un four et un réfrigérateur compléteront l'équipement et permettront d'en faire un



club house acceptable et surtout, très commode.

Alep Plein Air

DIMANCHE 5 MAI MARCHE DANS LA NATURE « AU BONHEUR DES RANDONNEURS »

Le soleil qui commençait à titiller les nuages, une température idéale pour marcher ou courir. 300 participants ont profité des circuits de 6, 12 et 17 km ainsi que des ravitaillements proposés. Belle réussite de cette journée, toute l'équipe des organisateurs était réjouie. Malgré ce printemps maussade nous avons tout de même profité de quelques balades. Pour commencer le mois de juin, c'est à Yvoire, au bord du Léman que nous sommes allés chercher le soleil. Une sortie organisée en car bien suivie par de nombreux adhérents. Une petite rando et pique-nique sur les rives du Lac dans le très beau parc du Domaine de la Rovorée et Châtaignière. Pour terminer cette journée, flânerie dans les rues du beau village d'Yvoire et visite du jardin des cinq sens. Nous comptons sur un temps plus clément pour profiter au maximum de ces belles journées de juin et juillet... sur les sentiers de montagne. Programme sur le site sitealep.e-monsite



Le programme 2013 est établi et nous sommes persuadés que les sorties proposées raviront nos adhérents ainsi que tous ceux qui désirent se joindre à nous.



Nous vous attendons nombreux pour la **RANDONNEE SEMI-NOCTURNE** du **SAMEDI 28 SEPTEMBRE**
PARCOURS ENVIRON 10 kms AVEC RAVITAILLEMENT et si vous le désirez suivie d'un repas sur réservation
Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> - 06-89-30-05-77 - Permanence salle foyer mardi 18h30-19h30



Les joggeurs du dimanche matin

Depuis la rentrée de Septembre, le rassemblement des joggers de Nivolas prend son essor doucement. Déjà près d'une douzaine de coureurs ont pris part à un parcours de course à pied en groupe autour de notre village. Ce rendez-vous dominical sans engagement est ouvert à tous. Au second coup de cloche de 10h, le départ est donné de la mairie pour environ une heure de sport. Un parcours est proposé parmi les 6 parcours autour de Nivolas Vermelle d'un format d'environ 9 kms. Venez nous rejoindre, pour toutes informations complémentaires, contacter Laurent Glad par email laurent.glad@aliceadsl.fr. Une page face book existe qui annonce les parcours sous forme d'événements <http://www.facebook.com/RjoggeursN>



Rencontre interclubs de judo

Samedi 25 mai le jeune club de judo de Nivolas Vermelle a organisé son premier tournoi interclubs au gymnase de Nivolas Vermelle.

On a pu dénombrer, tout au long de la journée, la participation de 157 judokas venant de 12 clubs des 4 coins de l'Isère. Malgré une date un peu défavorable (fin de saison entraînant une petite baisse de motivation de la part des judokas et des parents) ce premier interclubs fut un succès. Au classement Domarin finit premier, suivi de Nivolas et la 3ème place revient à Aoste. Jérémie Robur, entraîneur des deux clubs de Domarin et de Nivolas-Vermelle affichait sa satisfaction au vu de ces résultats et adressait un grand merci aux bénévoles des clubs de Nivolas et Domarin sans lesquels cela aurait été impossible. Il donnait rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle rencontre nivolaisienne.



Le Yoga en Randonnée



Basket

POUSSINS ET MINI-POUSSINS EN TOURNOI

Pour marquer la fin de la saison dans la bonne humeur, l'équipe du Basket Club Nivolas, autour de sa présidente Stéphanie Billard avait invité les poussins et mini-poussins du nord-Isère à participer à un tournoi amical. Pas moins de 10 équipes avaient répondu présents faisant de la manifestation une véritable fête du basket. Le tournoi mettant



en compétition d'abord les équipes mini-poussins puis les équipes poussins, mais proposait également des parcours individuels permettant à chacun de faire preuve de sa dextérité, de sa maîtrise du ballon et des déplacements.



SOUS LE SIGNE DE LA VACHE

En délirant sur les menus, petit à petit le thème de la vache s'est imposé pour servir de point de repère à la soirée du Basket Club de Nivolas.

Un menu sympathique est venu apporter son aspect convivial à une soirée qui n'a pas engendré la morosité chez les participants venus en groupe, les basketteurs, bien sûr, les joueurs de tennis, les chasseurs, les membres de la municipalité...

Les basketteuses avaient troqué le maillot contre un tablier «vachement» décoratif et entouraient Stéphanie Billard pour assurer le service.



Centre Aéré - Accueil de Loisirs

du 8 juillet au 2 août 2013 - pour les enfants de 6 à 13ans

Renseignements et inscriptions en Mairie

Du côté des Ecoles

Le Sou des écoles du Village

La Randonnée des Saveurs Marche & VTT

Notre association en partenariat avec l'espoir Gymnique de Nivolas Vermelle a organisé la seconde édition de la Randonnée des saveurs le dimanche 17 Mars 2013.

«Un Rendez-vous sportif de bon goût» titrait Le Dauphiné Libéré le lundi 18 mars. En effet, c'est plus de 400 participants adultes et enfants (250 marcheurs, 150 vététistes) qui se sont élancés à pied ou à vélo sur les circuits tracés et très bien balisés dans des conditions météorologiques clémentes sans une goutte de pluie. Trois circuits pédestres étaient proposés dans les alentours du village allant de 5 à 15 Km et quatre distances VTT dont une de 50 km pour les plus sportifs.

Les ravitaillements fournis ont encore été plébiscités, ainsi que le balisage toujours aussi efficace.

Après l'effort, un peu de réconfort avec l'excellente saucisse aux choux que Marcheurs et Vététistes ont apprécié. Ce repas gourmand composé d'une entrée (Taboulé, carottes râpées offert par notre partenaire Martinet) et plat chaud préparé sur place avec soin dans la cuisine du foyer municipal a émoussé les papilles de chacun.

Un grand merci aux nombreux participants ainsi qu'à tous nos partenaires dont Martinet, Cherry Rocher et à tous les bénévoles disponibles durant cette journée

et pendant toutes les phases préparatoires. Gageons que cette Randonnée des Saveurs devienne, au fil des éditions, un incontournable du calendrier des sorties Marche et VTT de la région.

Prochainement Kermesse / Fête Foraine

C'est le thème de la kermesse de cette année, la Fête foraine. Que de surprises en perspective ! Nous vous attendons tous, Petits et Grands, **samedi 22 juin** pour une grande journée de fête. Au programme :

- A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal,
- Puis nous vous donnons rendez-vous au stade municipal pour un repas champêtre et des animations, un manège, des structures gonflables dont un baby foot grandeur nature...

Venez Nombreux !

Je me suis souvenu

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, le personnel des Services de la commune, les commerçants, les sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2012/2013.

En effet, celle-ci fut riche en nombre de manifestations innovantes et de qualité que nous avons organisées. Elles ont pour

chacune d'elle rencontré un franc succès.

Les fonds ainsi collectés ont permis en outre de financer tant pour les Elémentaires que les Maternelles : une classe à Paris, des déplacements scolaires, un panier de basket et des ballons, du matériel de gymnastique, des vélos, des sorties, ... Nous sommes évidemment à l'écoute des projets d'école et ce pour nous permettre d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre pour les subventionner.

Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le traditionnel Carnaval ; avec les majorettes de l'Isle d'Abeau qui nous ont honoré à nouveau de leur présence et la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu, en brûlant Monsieur Carnaval pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps ; l'Arbre de Noël et son spectacle musical, la Kermesse de fin d'année scolaire...

Une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et Bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfiques des Enfants de Nivolas Vermelle.

A vos calendriers :

- **Samedi 22 juin 2013** - La Kermesse au Stade municipal - Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

- **Vendredi 20 septembre 2013** : Assemblée générale au Foyer municipal.

- **Samedi 23 novembre 2013** : Soirée Loto au Gymnase municipal.

- **Vendredi 06 décembre 2013** : Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

C'est bientôt l'été, le printemps va s'en aller, il faut ranger son parapluie, la vie continue, les vacances arrivent, tout change, les enfants grandissent, les fleurs continuent de colorer la nature. Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus chaude des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Sou des écoles de Boussieu

Le vendredi 28 juin à partir de 18h toute l'équipe du sou des écoles vous accueille pour fêter la fin de l'année scolaire. De nombreux stands jeux attendent les enfants, pêche à la ligne pour les petits, jeux de massacre, planche à savon, course aux vêtements... et bien sûr les poneys seront également de la partie.

Sandwich, buvette...attendent les petits et les grands. Rendez-vous à l'école de Boussieu.

L'assemblée générale du sou des écoles aura lieu le mardi 25 juin à 20h à l'école de Boussieu. Cette assemblée est l'occasion de faire le bilan de l'année scolaire mais également pour les nouveaux parents qui ont inscrit leur enfant pour l'année 2013/2014 de venir

découvrir l'équipe du sou, de poser des questions...et pour certains parents déjà à l'école de montrer leur intérêt pour le sou des écoles.

N'hésitez pas à venir nombreux pour cette dernière réunion de l'année scolaire qui permettra au sou de continuer à organiser ses manifestations afin d'offrir à nos enfants de beaux souvenirs



de leurs années à l'école primaire.

Toute l'équipe du sou des écoles de Boussieu vous souhaite de bonnes vacances d'été et bonne chance à nos élèves de CM2 qui se dirigent vers le collège.

Chasse au trésor dans le quartier de Boussieu

Rassemblés autour de la présidente, Christèle Goichot, les membres du Sou des Écoles de Boussieu avaient préparé une surprise

pour les enfants de l'école. Des messages, des devinettes permettant de poursuivre la recherche avaient été cachés dans tous le quartier et en petits groupes, parents et enfants parlaient à la chasse au trésor dans les rues et sur les places.

Toutefois une magistrale averse est venue contrarier la fête quelques instants avant le top

départ décourageant certains enfants de participer à la course. Ils pourront le regretter, car le soleil s'est ensuite invité pour le plaisir de tous.



Ecole du Village : Les sorties nature aux différentes saisons autour de l'étang

Au printemps, la nature renaît doucement : les plantes poussent, les animaux sortent et les larves d'insectes grandissent pour le plus grand plaisir des classes de CP et CE1 qui ont pu observer tout cela grâce à l'intervention de Lo PARVI.



La sortie nature à Montcarra

Le mercredi 3 Avril, les classes de CP et CE1 sont allés à l'étang de Montcarra. On a fait des petits jeux : il y avait deux équipes. Les deux équipes avaient des petites photos à replacer dans sa famille. C'était la course ! On a aussi vu au bord de l'étang des œufs de grenouilles et de crapauds, ça fait comme de la mousse blanche dans l'eau. On a observé un canard et deux grosses tortues aux jumelles. C'était bien !



La sortie à Montcarra.

C'est la deuxième fois que nous nous promenons autour de l'étang de Gôle. Cette fois-ci c'est le printemps ! On a pêché dans une petite mare plein de petites bêtes : un « porte bois », c'est un insecte qui se cache sous une coquille faite en petit bout de bois. On a pêché une larve de salamandre, une larve de libellule et encore plein d'autres. On s'est bien amusé !

A la fin, le monsieur nous a raconté l'histoire d'un petit oiseau qui ne savait pas chanter et qui n'avait pas de couleurs. C'était amusant. Les élèves de CE1.



La pêche autour de la mare



Le porte-bois